Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260928-CM202696-DE

Commune de PLOUNEVEZ MOEDEC
Département des Côtes d'Armor
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Du 28 septembre 2026 à 19 heures 30
Membres en exercice : 15 – membres présents : 13
Date de convocation : 23 septembre 2026

Le vingt-huit septembre deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Sonia ALLAIN, Maire

Étaient présents : Sonia ALLAIN, Maire, Patrick GUILLOUX, Sylvie MARIGAULT, Jean-François LE MIGNOT, Morgane BROUDER, Maires-Adjoints. Franck HAMARD, Ludivine GEORGELIN, Nelly ROPARS, Anna MERCIER, Maxime TIREL, Mathieu LE GALL, Lizig CLOAREC, Serge OLLIVAUX

Absents : Claudie VASSEUR, qui donne pouvoir à Maxime TIREL. Nolwenn BOHEC, qui donne pouvoir à Morgane BROUDER

Secrétaire de séance : Anna MERCIER

202696 - Etude des attributions de subventions aux associations

Morgane BROUDER, Maire-Adjoint, informe l'assemblée que, le cadre de l'examen des demandes de subventions de fonctionnement présentées par les associations au titre de l'année 2026, plusieurs dossiers ont été transmis à la Commune. Ces demandes ont été examinées au regard des éléments communiqués par les associations, notamment leur objet, leurs activités, le nombre de bénéficiaires ou adhérents, leur situation financière ainsi que les actions menées ou prévues sur le territoire communal.

La commission finances a été étudié les demandes et propose au conseil municipal de valider les propositions telles que présentées ci-après

Demandeurs	Montant attribué
ALBERT CAMUS FOYER SOCIO-EDUCATIF	40,00
AMICALE CYCLOTOURISTE	500,00
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS LOGUIVY PLOUGRAS	100,00
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS PLOUARET	100,00
AMICALE LAIQUE	1 500,00
AMICALE SAPEURS POMPIERS BELLE ISLE EN TERRE	200,00
ANACR 22 Les amis de la Resistance	100,00
ARC EN CIEL DU VILLAGE VERT	100,00
ASSOCIATION SPORTIVE BEGAROISE : 2 adhérents de moins de 25 ans x 20,00 euros	40,00
Bégard VTT Gwerun : 1 adhérent de moins de 25 ans x 20,00 euros	20,00
CCI METROPOLITAINE BREST : 1 élève x 50,00 euros	50,00
CLUB LES TAMARIS	500,00
COLIBRI	40,00
COLLEGE BIET FOYER SOCIO-EDUCATIF : 27 élèves x 20,00 euros	540,00
COMITE DES FETES DE PLOUNEVEZ MOEDEC	1 700,00
COMITE DES FETES DE KERAMANACH	500,00
COMITE DES FETES DE SAINTE JEUNE	500,00
CROIX ROUGE - Antenne de PLESTIN LES GREVES	100,00
DOJO BRO TREGER : 12 adhérents de moins de 25 ans x 20,00 euros	240,00

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260928-CM202696-DE

EPHAD BELLE ISLE EN TERRE	60,00
ESKEMM	200,00
FNACA	500,00
FOYER AVALENN PLOUNEVEZ MOEDEC	100,00
LES BOBINES DU TREGOR	350,00
LES FOUS DU VOLANT	100,00
LES RESTOS DU CŒUR	100,00
L'HERMINE CYCLISTE DU TREGOR	500,00
MFR LESNEVEN : 2 étudiants x 50,00 euros	100,00
MFR LOUDEAC : 1 étudiant x 50,00 euros	50,00
PLOUNEVEZ GYM	500,00
PLOUNEVEZ RANDO	400,00
REGROUPEMENT FEMININ DU GUIC	500,00
REVES DE CLOWN	100,00
RKT : 3 adhérents de moins de 25 ans x 20,00 euros	60,00
SKOL GOUREN ROC'H AR BIG : 2 adhérents de moins de 25 ans x 20,00 euros	40,00
SOLIDARITE PAYSANS DE BRETAGNE	50,00
STUDIO DANSE ET FORME : 1 adhérent x 20,00 euros	20,00
TREGOR GOELO ATHLETISME : 1 adhérent x 20,00 euros	20,00
TROC ET PARTAGE	200,00
Union Paroissiale des Familles	150,00
USMB LOUARGAT : 5 adhérents de moins de 25 ans x 20,00 euros	100,00
TOTAL	**11 070,00**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VALIDE** les propositions de la Commission en charge des finances
- **AUTORISE** Madame Le Maire à signer les documents s'y rapportant

Pour extrait conforme
Sonia ALLAIN, Maire

Anna MERCIER
Secrétaire de séance

Certifié exécutoire
Compte tenu de la publication le 2 octobre 2026
Et de la transmission en préfecture le 2 octobre 2026.